

Arrêté de la DACS du 8 août 2008 portant nomination à une commission régionale d'inscription et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes

NOR : JUSC0819748A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu les articles L. 822-2 et L. 822-6 du code du commerce ;

Vu l'article R. 822-8 du code du commerce ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2007 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel d'Aix-en-Provence ;

Vu la proposition du président de la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur, en date du 3 juin 2008 ;

Vu la proposition du premier président de la cour d'appel d'Aix-en-Provence en date du 5 juin 2008,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel d'Aix-en-Provence :

- en qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes Mme Oulion (Yvette), première conseillère à la chambre régionale des comptes de Provence - Alpes-Côte d'Azur, suppléante, en remplacement de M. Latgé (Marie-Aimée) ;
- en qualité de personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière Mme Jaubert (Dominique), vice-présidente au tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence, suppléante, en remplacement de M. Milne (William).

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait à Paris, le 8 août 2008.

La garde des sceaux,
ministre de la justice et par délégation :
*La sous-directrice des affaires civiles
et du sceau,*
C. GUEGUEN